Nouvelles Locales.

L'hon. Mickle, trésorier provincial, semble prendre du mieux et l'on dit qu'il doit partir prochainement pour Birtle.

Il est bruit qu'une société est en voie de formation pour établir une ligne de tramway électrique entre Winnipeg et St.-Norbert, ainsi qu'entre Winnipeg et St.-Anne des chênes.

Le Docteur Dame, complètement rétabli, est de retour à Winnipeg. Il va s'installer d'ici peu dans le Block McIntyre, chambre No. 220. Ses nombreux amis, sont heureux de constater l'excellent état de sa santé actuelle et ses clients se réjouissent à l'idée de posséder à nouveau leur docteur favori.

Il faut féliciter sans réserve la Municipalité de St.-François-Xavier qui donne l'exemple d'une intelligente initiative. Cette Municipalité vient en effet de faire dresser la liste de tous les lots de rivière à vendre dans son territoire et a fait imprimer des placards qui seront affichés dans toutes les gares pour faires connaitre ces terres aux colons.—Bravo pour St.-François-Xavier.

La réunion de l'association libérale française de Winnipeg était fort nombeuse lundi soir et le temps a été bien employé à préparer l'inscription des ayant-droit sur les listes électorales.

Le R. Monsieur, Messier curé de S.-Boniface, vient d'être nommé chapelain de l'hopital. Son successeur à la cure de St.-Boniface sera, croit on, M. l'abbé Dugas.

Les ventes de terre du C. P. R. pour le mois d'avril se sont montées à 36,630 âcres, valant $117,-000. Il y a diminution sur l'année dernière. Toutefois ce mois-ci semble vouloir compenser le précédent, si l'on juge par la vente de lundi dernier qui s'est montée pour cette seule journée à 3,500 acres.

L'église de l'Immaculée Conception va prochainement être dotée de cloches, dont le prix sera de $1,000.

Réunion de la Société St.-Jean-Baptiste dimanche dernier à l'école St.-Marie; les élections annuelles d'officiers sont les suivants. Président, J. E. Béliveau, 1er vice président, Jos. Cauchon. Second vice Présdent, Antoine Lucier, Trésorier M. Bergeron. Secrétaire des records, S. T. Dumouchel, Secrétaire correspondant J. P. Burke. Marchal, Alphonse Picard, Membres du comité, MM. George Germain, A. Fournier, L. O. Genet, C. A. Lemieux et T. Rochon. La Socété se réunira le 21 de mai à l'école St.-Marie pour décider des préparatifs en vue de la fête annuelle.

Le monopole de l'alcool en Russie.

Il se poursuit, depuis plusieurs années, en Russie, une expérience dont on a grand intérêt à suivre les résultats.

Le 1er janvier 1895, le monopole de vente des liqueurs fortes a été mis en vigueur, à titre d'essai, dans quatre provinces à l'est de la Volga, et le 1er juillet 1896, à ces provinces, on en a ajouté neuf autres, dans le sud et le sud-est. Enfin, en 1897, le régime nouveau est devenu la loi commune de l'empire.

Il est donc dès à présent possible de voir si, dans les provinces où ce régime fonctionne déjà depuis plusieurs années, son influence a donné ce qu'on en attendait au point de vue de l'hygiène et du fisc.

Or les municipalités sont presque unanimes à constater les salutaires effets de la réforme: meilleure qualité de l'eau-de-vie mise en vente, réduction considérable du nombre des débits, impossibilité de se procurer des boissons alcooliques à crédit, diminution de l'ivresse, afflux des dépôts aux caisses d'épargne, etc.

Par surcroît, le fisc y a trouvé un profit, qui n'était d'ailleurs pas le mobile de la réforme. Pendant les exercices 1896-1897, on a encaissé, dans les provinces de l'est, tant du chef des licences que comme produit net de la gestion du monopole, un total de 56 millions de roubles, tandis que le produit global du rendement de l'ancien régime n'aurait donné que 37 millions de roubles environ.

NORD-OUEST CANADIEN.

Reglements des Homesteads.

Toute section No. pair des terres de la Couronnes non affectées ou non réservées, excepté les No. 8 et 26, pourra être prise en homesteads par toute personne chef de famille ou aucun homme audessus de 18 ans à raison d'un quart de section, soit 160 acres.

Entrees.

L'entrée peut être faite personnellement à l'office des terres du district ou sur application au Ministre de l'Intérieur à Ottawa, ou au Commissaire d'Immigration à Winnipeg. Elle peut être faite par une autre personne autorisée. Le prix d'entrée régulier est de $10 pour tout terrain déjà occupé, il sera chargé $5 ou $10 de plus pour rencontrer les dépenses de cancellation et des inspecteurs.

Conditions a Remplir.

Culture et résidence pendant trois ans sont requises, et durant ce temps, le colon ne peut être absent pendant six mois en aucune année sous peine de perdre ses droits.

Applications pour Patentes

Peut être faite au bout de trois ans devant l'agent local ou l'inspecteur de homesteads, en ce cas les frais seront de $5. Il doit être fait notice six mois à l'avance par écrit au commissaire des terrains de la Couronne, à Ottawa, de l'intention de faire application pour cette patente.

Informations.

Les immigrants pourront recevoir à tout office des terres de la Courronne l'information des terrains disponibles et libres de charges. Aide et assistance seront données pour trouver les terrains désignés et informations complètes fournies sur le bois, le terrain, le charbon, les lois minières ainsi que toute copie des lois et réglements.

Les mêmes renseignements peuvent être obtenus par application soit au secrétaire du département de l'Intérieur, à Ottawa, ou au Commissaire de l'Immigration, à Winnipeg.

MANITOBA.

Le Bulletin des Récoltes émanné par le Gouvernent, le 12 Décembre 1898, donne les statistiques suivantes pour l'anné:

	En culture. Acres.	Moyenne à l'âcre. Minots.	Récolte totale. Minots.
Blé	1,488,232	17.01	25,213,745
Avoine	514,824	33.6	17,308,252
Orge	158,058	27.06	4,277,927
Patates	19,591	165	3,253,038

BETAIL SUR PIED

Animaux de boucherie exportés durant l'année......12,525
Bêtes d'élevage expédiées durant l'année 20,000

Total des produits de la laiterie pour l'année..................$409,455.25
5,000 ouvriers de ferme sont venus de l'Est pour aider à la moisson et n'ont pas été suffisants pour le besoin.

Estimation des dépenses de construction sur les fermes cette année $1,460,740

Nombre de fermiers dans la province 32,000
Des terrains peuvent être achetés dans presque tous les districts de la Province à des conditions aisées de paiement. Les prix vont de $2.50 par acre en montant.

HOMESTEADS GRATUITS

Peuvent être obtenus en beaucoup d'endroits dans la Province

On peut obtenir toutes les informations désirées, ainsi que cartes, etc., en en faisant la demande à

THOMAS GREENWAY,
Ministre de l'Agriculture et de l'Immigration,
Winnipeg, Man.,

Ou à C. H. JEFFERYS, Agent d'Immigration pour Manitoba,
No. 30, Rue York, Ont.

JAMES A. SMART,
Députe Ministre de l'Intérieur.

N.B. — A part les terrains ci-haut mentionnés, des milliers d'acres de terrains de première qualité sont mis en vente par les différentes compagnies de chemin de fer ou des sociétés particulières.

A. F. Martin, D. L. S., propriétaire-éditeur.